



Conseil national interrégional des Verts 25 avril 2007

Compte rendu des décisions

Référence : 20070425-CR

Compte-rendu des décisions

Décision Cnir-07-037

Vote de procédure

Ordre du jour

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris le 25 avril 2007, décide d'adopter l'ordre du jour tel que proposé par le Collège Exécutif.

Pour : beaucoup

Contre : 1

Abstentions : 0

Refus de vote : 0

Adopté.

Décision Cnir-07-038

Vote de procédure

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris le 25 avril 2007, décide :

Pendant la durée du débat sur le positionnement sur le second tour des présidentielles, la séance se tiendra à huis clos (à partir de 11 heures).

Pour : 34

Contre : 20

Abstentions : 4

Refus de vote : 0

Adopté.

Décision Cnir-07-039

Vote de procédure

Vote alternatif

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris le 25 avril 2007, décide :

S'il y a nécessité, une réunion du Cnir sera organisée 8 mai.

Pour : beaucoup. **Adopté.**

S'il y a nécessité, une réunion du Cnir sera organisée le 12 ou le 13 mai.

Pour : peu.

Décision Cnir-07-040

Amendement 1 à la déclaration N°1

Remplacer le dernier paragraphe par « les Verts veulent concrétiser cette dynamique et regrette que les conditions pour qu'une majorité de la gauche et des écologistes ne soient pas aujourd'hui réunies. En conséquence, aux élections législatives des 10 & 17 juin, les Verts investissent des candidates et des candidats sur l'ensemble des circonscriptions du territoire avec nos partenaires de Régions & Peuples Solidaires ; ceci dans l'esprit de faire vivre le projet autonome de l'écologie politique. »

Pour : peu

Contre : beaucoup

Rejeté.

Décision Cnir-07-041

Amendement 2 à la déclaration N°1

Au second paragraphe, après « mobilisation de 'électorat écologiste « , ajouter les mots : « qu'ils se soient portés sur Dominique Voynet, Ségolène Royal ou François Bayrou »

Pour : 3

Contre : beaucoup

Rejeté.

Décision Cnir-07-042

Amendement 3 à la déclaration N°1

Remplacer partout « la gauche » par « la gauche et les écologistes »

Pour : 3

Contre : beaucoup

Rejeté.

Décision Cnir-07-043

Amendement 4 à la déclaration N°1

Supprimer à partir de la deuxième phrase du troisième paragraphe, l'ensemble du deuxième paragraphe, ainsi que l'ensemble du quatrième. Ne garder que le 1^{er} paragraphe et la première phrase du troisième paragraphe.

Pour : 4

Contre : beaucoup.

Rejeté.

Compte-rendu des décisions

Décision Cnir-07-044

Amendement 5 à la déclaration N°1

Modifier la première phrase comme suit : « le projet de Nicolas Sarkozy est foncièrement récupérateur des idées du FN et anti-écologiste et libéral. »

Au second alinéa, ajouter après « afficher », les mots « et concrétiser »

Suite de l'amendement non communiqué.

Pour : peu

Contre : beaucoup

Rejeté.

Décision Cnir-07-045

Amendement 6 à la déclaration N°1

- Supprimer « inviter la société civile à les rejoindre », par « ils proposeront aux différentes composantes de l'écologie politique et de la gauche... »

- Supprimer « les Verts invitent » et le remplacer par « Les Verts proposent aux différentes composantes de l'écologie et de la gauche des candidatures uniques, à défaut [le reste inchangé] »

Pour : 3

Contre : beaucoup

Rejeté.

Décision Cnir-07-046

Déclaration N°1

Le projet porté par Nicolas Sarkozy est foncièrement réactionnaire, ultra-libéral, et anti-écologique, c'est-à-dire dangereux pour notre démocratie. Pour cela, les Verts, sans aucune hésitation, s'engagent à tout mettre en œuvre pour faire échouer la coalition Sarkozy-Le Pen. Ils appellent donc à voter Ségolène Royal au second tour.

Ils demandent au Parti socialiste et à leur candidate d'afficher et de concrétiser la prise en compte des valeurs de l'écologie politique que portent les Verts ; c'est le meilleur gage de mobilisation de l'électorat écologiste.

En cohérence avec leurs valeurs et leur projet, les Verts, aujourd'hui comme au soir du 22 avril, engagent une campagne sous leurs propres couleurs et logo pour faire gagner la gauche le 6 mai. Ils prendront leurs propres initiatives ouvertes à l'ensemble des composantes de la société. Ils inviteront la société civile à les rejoindre afin de créer une dynamique pour permettre aux électeurs et électrices écologistes de s'identifier aux idées portées durant cette période.

Pour concrétiser cette dynamique, et en constatant que les conditions pour une majorité parlementaire et gouvernementale de gauche et des écologistes ne sont pas aujourd'hui réunies pour les élections législatives des 10 & 17 juin 2007, les Verts investissent des candidates et des candidats sur l'ensemble des circonscriptions du territoire avec nos partenaires de *Régions & Peuples Solidaires* ; ceci dans l'esprit de faire vivre le projet autonome de l'écologie politique.

Pour : 71

Contre : 6

Abstentions : 7

Adopté.

Compte-rendu des décisions

Décision Cnir-07-047

Elections législatives

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris le 25 avril 2007, acte les investitures supplémentaires ainsi que les refus et retraits d'investiture proposés par la Commission Permanente Electorale du 24 avril 2007.

Pour : 52

Contre : 8

Abstentions : 1

Adopté.